

4e année N° 84 21 mars 1952

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : Franklin 82-51

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 7, place Ampère - L Y O N

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

AVERTISSEMENTS ET INFORMATIONS

POIRIER - POMMIER

TAVELURES - ANTHONOME DU POMMIER

Les traitements conseillés par le *Bulletin* N° 83 sont déjà entrepris sur poirier, ils devront être poursuivis sur les pommiers au fur et à mesure de l'éclatement des bourgeons.

ABRICOTIER

MONILIA : Le temps est actuellement favorable à l'installation de cette maladie. Le traitement conseillé par le *Bulletin* N° 82 (cuivre ou bouillie sulfocalcique) devra être renouvelé peu **avant l'ouverture des boutons floraux.** Les doses de cuivre à ce stade devront être comprises entre **400 et 500 gr. de cuivre métal** (1 kg. 500 à 2 kg. de sulfate de la bouillie bordelaise). On visera plus particulièrement les pousses jeunes.

XYLEBORE : Une certaine activité de cet insecte s'est déjà manifestée. Une application de **H.C.H.** ou de **D.D.T.** devra être effectuée **avant le 25 mars** sur le tronc et les branches charpentières des abricotiers, notamment sur les jeunes plantations.

Ces deux traitements ne s'adressant pas aux mêmes parties des arbres (pousses d'une part, vieux bois d'autre part) il ne saurait être question de les combiner sans réaliser un important gaspillage de produits. Malgré l'économie de main-d'œuvre qui pourrait en résulter, nous pensons qu'il est en général préférable de séparer ces deux applications.

VIGNE

ERINOSE : Cette maladie, due à une minuscule araignée vivant dans les tissus de la feuille, est quelquefois confondue avec le Mildiou. Elle se traduit par des cloques de quelques millimètres à 1 centimètre de diamètre à la face inférieure des feuilles, cloques qui se couvrent immédiatement d'un duvet épais et feutré, blanc ou rose-violacé d'abord, qui brunit rapidement.

Des attaques importantes sont observées depuis quelques années sur le feuillage et quelquefois même sur la grappe avant ou au moment de la floraison, ce qui ne manque d'avoir de graves conséquences sur la récolte. La plupart des cépages de crus et quelques hybrides (notamment le Seibel 7053) sont sujets à cette maladie.

Le traitement principal consiste en une application de **bouillie sulfocalcique (32° Baumé) à 5 %** additionnée d'un mouillant approprié ou un **soufre mouillable,** quelques jours **avant le débourrement.**

OLEAGINEUX

MELIGETHE DU COLZA : Cet insecte a déjà fait son apparition dans la région. Nous rappelons qu'il s'attaque aux différentes pièces florales.

Un traitement devra être appliqué juste avant l'ouverture des fleurs à l'aide d'un des insecticides suivants :

D.D.T. (à faible concentration de produit actif), T.T.C., H.C.H., S.P.C., Roténone ou S.N.P. (esters phosphoriques).

Les doses d'emploi des différentes spécialités sont indiquées par les fabricants.

COURRIER DES ABONNES

D'un abonné de l'Ardèche, à la date du 15 mars 1952 :

J'ai reçu ce matin votre Bulletin *du 15 mars dans lequel vous recommandez un traitement préventif contre la* **Tavelure du Poirier.**

Mes arbres ont été fortement attaqués l'an dernier tout au long de la saison. Aussi ai-je ajouté du sulfate de cuivre au traitement d'hiver dont voici les caractéristiques :

Date de traitement : 8 et 10 mars.

Composition : 3 % de Dytrol (huile jaune)
+ 0,250 % de sulfate de cuivre

sans adjonction de chaux.

Le débourrement était commencé.

Auriez-vous l'amabilité de me faire savoir si un tel traitement peut suffire ou bien s'il serait bon que j'effectue celui que vous recommandez à présent ?

Réponse : Votre intention de traiter la tavelure par les traitements d'hiver est fort louable, mais il aurait été préférable de placer votre traitement d'hiver légèrement plus tôt : la dose de 3 % d'huile jaune après le débourrement entraîne quelques risques de brûlures. Mais l'inconvénient le plus grave de votre formule est l'insuffisance de la dose de sulfate de cuivre. A pareille époque la dose de 1 kg. pour 100 litres est à peine suffisante contre les tavelures. Comme il ne saurait être question, en pareil cas, d'appliquer 2 kg. de sulfate non neutralisé, ni d'ajouter de la chaux en présence de colorants nitrés sans précautions spéciales, il eût été préférable, soit d'utiliser un oxychlorure de cuivre (naturellement neutre) aux doses efficaces en traitement d'hiver, soit de séparer les deux traitements.

En attendant, je ne saurais trop vous recommander de refaire votre traitement contre la tavelure, soit avec une bouillie bordelaise à 1 kg. 500 de sulfate de cuivre neutralisé, soit avec un oxychlorure aux doses correspondantes.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

Le Contrôleur
chargé des fonctions d'Inspecteur
par intérim :
L. IMBERT.

Le Gérant : G. GRISARD

126842 — Imp. Réunies de Lyon — 3-52
Dépôt légal no 1085 ———— 1-1952